

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

**Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION****

**Année 2020
Séance du 29 juillet 2020**

N° 45

**Objet : Schéma des activités
outdoor de Provence Alpes
Agglomération
Demande de subvention au titre
du programme Espace Valléen
Durance Provence**

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Éric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise, BAUDOUX Marie Anne, BELMONTE Sylvia, BENOIT Gérard, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit, CHABAL CALVI Nadia, COCHET Brigitte, COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, CROZALS Florent, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GALLY France, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille, ISOARD Christian, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, KUHN Francis, LAQUET Laura, MAGAUD Marie José , MOULARD Damien, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, POURCEL Simone, PROUST Brigitte, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, SEVENIER Jean, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, UGHETTO Wendy, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland
DECROIX Hugo a donné pouvoir à CAMACHO Irène
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
POSTEL Chrystelle a donné pouvoir à BOITEUX Yoann
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

Etaient représentés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à PAUL Gilles
BOURJAC Jean Marie a donné pouvoir à BONDIL Marc
MULLER Emmanuel a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine
PARIS Mireille, a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine

Etaient excusés :

BERTRAND Philippe
CHALVET Gilles
BYMARD Max
MAGAUD Nathalie
REYNAUD Patrice

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf du mois de juillet à neuf heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt-quatre du mois de juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel

REÇU EN PREFECTURE

le 31/07/2020

Appel à candidature E-legalisette.com

99_DE-004-200067437-20200729-15_29072020

Madame Nathalie ESCLAPEZ, rapporteur, expose ce qui suit :

Au titre de sa compétence « Gestion d'équipements touristiques », Provence Alpes Agglomération porte plusieurs actions en matière d'activités de pleine nature : aménagement, développement et valorisation d'un réseau de 1700 km de chemins de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), structuration de l'offre VTT à l'échelle de l'agglomération, aménagement de la via ferrata du Rocher de Neuf Heures, gestion du site de pleine nature du Fanget, aménagement du tour du lac de l'Escale, valorisation de l'offre avec l'Office de tourisme...

En cohérence avec sa nouvelle stratégie touristique et son positionnement « Nature Santé », il est envisagé de réaliser un schéma des activités *outdoor* afin d'optimiser l'organisation, la structuration et la valorisation des différentes activités de pleine nature à l'échelle de son territoire. Ce schéma opérationnel portera sur les activités suivantes : VTT, trail, randonnée, itinérance, randonnée nordique, sports aériens, activités verticales et activités nautiques.

Cette étude comprendra plusieurs volets dont :

- Diagnostic et état des lieux par activité ;
- Elaboration d'une stratégie globale et déclinaison marketing ;
- Mise en œuvre d'actions ciblées sur les filières prioritaires.

Le programme Espace valléen Durance Provence 2015-2020, en cours d'exécution sur notre territoire, permet le financement de projets structurants et contribuants aux stratégies touristique et environnementale de Provence Alpes Agglomération.

Ce projet de schéma des activités *outdoor* a été proposé au comité technique Espace valléen et a été validé, sur le principe, par l'Etat et la Région lors du comité de pilotage du 13 septembre dernier 2019.

De plus, après demande explicite des élus alors référents des deux Espaces valléens que porte la communauté d'agglomération, il a été confirmé que le projet pourra s'exécuter sur l'ensemble du territoire intercommunal bien qu'il ne soit inscrit que sur le plan d'actions du Programme Espace valléen Durance Provence.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération s'établissait ainsi :

Dépenses en euros €		Recettes en euros €	
Postes de dépense	Montants	Financeurs	Montants
- Diagnostics, élaboration d'une stratégie et déclinaison marketing	25 000 €	CIMA-FNADT (40%)	22 000 €
		Conseil Régional PACA (40%)	22 000 €
- Mise en œuvre d'actions ciblées sur des filières prioritaires	30 000 €	Autofinancement (20%)	11 000 €
		Total (100%)	55 000 €
Total	55 000 €		

Le Conseil d'agglomération, réuni le 4 décembre 2019, a approuvé ce projet et le plan de financement ci-dessus. Les dossiers de demande de subvention ont été déposés auprès de l'Etat et de la Région PACA.

Au cours de l'instruction de ce projet par les financeurs, il est apparu que sa mise en œuvre nécessitait à la fois des dépenses de « fonctionnement » et d' « investissement ». Aussi, ils ont demandé à ce que notre Communauté d'agglomération présente deux dossiers distincts en fonction de la nature des dépenses prévisionnelles. En parallèle, l'Etat a fait part de son intention de ne financer que les dépenses liées à des investissements.

Le nouveau plan de financement des seuls postes d'investissement serait le suivant :

Dépenses HT en euros €		Recettes HT en euros €	
Postes de dépense	Montants	Financeurs	Montants
Mise en œuvre d'actions ciblées sur des filières prioritaires	30 000 €	CIMA-FNADT (40 %)	12 000 €
		Conseil Régional PACA (40 %)	12 000 €
		Autofinancement (20 %)	6 000 €
Total	30 000 €	Total (100 %)	30 000 €

Le nouveau plan de financement du projet global serait le suivant :

Dépenses en euros €		Recettes en euros €	
Postes de dépense	Montants	Financeurs	Montants
- Diagnostics, élaboration d'une stratégie et déclinaison marketing (dépenses de fonctionnement)	25 000 €	CIMA-FNADT (21,8 %)	12 000 €
		Conseil Régional PACA (40%)	22 000 €
		Autofinancement (38,2 %)	21 000 €
Total	55 000 €	Total (100 %)	55 000 €

L'autofinancement nécessaire au projet global serait donc au final de 21 000 € pour des financements de l'Etat et de la Région mobilisés à hauteur de 34 000 €.

Il vous est proposé :

- ✓ D'approuver ce projet et son nouveau plan de financement prévisionnel
- ✓ D'autoriser Madame la Présidente à solliciter les subventions auprès de la Région PACA et de l'Etat
- ✓ D'autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents s'y rapportant,
- ✓ De s'engager à conserver toutes les pièces du dossier en vue de contrôles ultérieurs et à informer les services instructeurs de toute modification intervenant dans les éléments des dossiers de demande d'aide.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 31/07/2020

Application agrée à Egalité+ 0mm

99_DE-004-200067437-20200729-45_29072020